

Familles-problèmes ou familles-ressources

Approches alternatives auprès des familles démunies

Michèle KÉRISIT et Nérée ST-AMAND
*École de service social
Université d'Ottawa*

Comment, par quel « tour de force » les sciences sociales arrivent-elles à parler des liens sociaux sans utiliser les mots qui les désignent dans la vie courante : l'abandon, le pardon, le renoncement, l'amour, le respect, la dignité, le rachat, le salut, la réparation, la compassion, tout ce qui est au cœur des rapports entre les êtres et est nourri par le don. (Godbout, 1992 : 309)

Intitulée *Familles pauvres : alternatives aux interventions actuelles*, la recherche que nous menons actuellement a pour but de dégager « l'ailleurs et l'autrement » des interventions institutionnelles et professionnelles auprès des familles pauvres¹. D'une durée de deux ans mais prenant source dans des préoccupations présentes depuis longtemps dans notre pratique, notre projet concerne l'ensemble du Canada et est né de deux constatations amplement documentées :

- d'une part, les réseaux publics et professionnels parviennent mal à rejoindre les familles pauvres, en particulier celles qui vivent

1. Nous remercions la Division des subventions nationales au bien-être social de Ressources humaines Canada pour sa contribution financière au projet *Familles pauvres : alternatives aux interventions actuelles*.

Un grand merci à Marc Molgat pour son travail sur l'histoire de la notion de « famille à problèmes multiples ».

dans une très grande pauvreté. De plus, ils entraînent dans leur sillage des effets pervers qui aggravent les difficultés éprouvées par ces familles (Carniol, 1987 ; Johnson, 1991 ; Johnston, 1983 ; Kitchen, 1991 ; Kendrick, 1990 ; Conseil national du bien-être social, 1992) ;

- d'autre part, il existe actuellement ce que le Rapport Bouchard (*Un Québec fou de ses enfants*) appelle un « vaste mouvement contemporain dit de l'appropriation ou de l'emprise (*empowerment*) » et qu'il définit de la façon suivante :

On y vise à partager avec l'utilisateur des services le pouvoir d'influencer l'environnement et de participer à des activités d'échange et de réciprocité. C'est sans doute une des façons les plus claires de manifester du respect que de demeurer ouvert à l'enseignement et à la contribution d'un partenaire. (Bouchard, C., 1991 : 62)

Plutôt que d'en rester à une critique des services et de nous centrer sur les problèmes éprouvés par les familles utilisatrices des services, il nous a semblé plus fructueux et plus encourageant, pour les familles engagées dans ces réseaux et pour les intervenantes qui travaillent souvent de façon isolée, de documenter et cartographier ce qui se passe actuellement dans ce « mouvement de l'emprise », certainement moins connu et reconnu, afin d'en dégager en quoi il présente une solution de rechange aux interventions traditionnelles auprès des familles pauvres

D'un côté, notre recherche est donc très concrète car elle essaie de voir, dans la pratique quotidienne des organismes et à partir des questions que se posent intervenantes² et familles, la mise en place de façons de faire qui rendent opérationnelle une philosophie de l'emprise. De l'autre côté, notre étude rejoint des préoccupations beaucoup plus théoriques dans la mesure où elle nous oblige à lier notre enquête aux orientations actuelles des politiques d'intervention dans le domaine de la pauvreté des familles et aux représentations sociales des familles vivant dans la pauvreté.

Ce que nous proposons aujourd'hui, c'est une réflexion sur l'articulation entre certaines représentations sociales des familles pauvres largement répandues, en particulier chez les professionnels de l'intervention

2. En raison de l'importance du rôle des femmes dans le développement des nouveaux paradigmes d'intervention, le féminin s'impose dans la désignation des actrices de l'« alternative ».

et dans certaines approches institutionnelles, et les modes d'intervention qu'elles véhiculent. Notre but est de mieux comprendre comment ces derniers sont remis en question par les pratiques alternatives que nous avons observées. Même si nous n'en sommes qu'au mitan de notre enquête et que l'analyse de nos données est loin d'être terminée, nous voudrions partager dès maintenant quelques éléments frappants qui ressortent de notre enquête à travers les cinquante-cinq visites de sites que nous avons effectuées jusqu'à ce jour de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique.

Nous nous baserons sur trois thématiques que nous avons dégagées de nos observations préliminaires :

- l'accès aux ressources par les familles,
- la définition des besoins des familles, et
- la composition de ces familles.

À travers ces trois thèmes, nous proposons également une réflexion sur certains termes très fréquemment utilisés pour désigner les familles pauvres et qui nous permettent d'explicitier le glissement s'opérant entre la représentation qu'on en fait et les modes d'intervention adoptés pour les aider. Nous aborderons plus particulièrement trois expressions fréquemment utilisées pour désigner les familles démunies : *familles à problèmes multiples*, *familles à risque* et *familles monoparentales*. Dans ce dernier cas, mais aussi dans les autres, nous voudrions mettre en valeur le rôle crucial des femmes dans l'émergence des nouvelles pratiques.

Notre but n'est pas de remettre en cause l'utilité de ces désignations quand elles permettent à l'État de mettre en œuvre de grands programmes de protection sociale ciblant des groupes sociaux. Ce que nous voudrions en fait souligner dans notre analyse, c'est l'autre visage de l'intervention qui part de la vitalité et des actions des familles elles-mêmes, visage souvent négligé quand il est question de pauvreté. En un sens nous cherchons les liens qu'il est nécessaire de faire, en 1993, entre des approches macro-sociales et des approches micro-sociales, en nous inspirant de Barel, pour qui « ce qui marque la faiblesse de la société contemporaine, c'est la difficulté d'établir une articulation entre le micro-social et le macro-social, l'universel et le spécifique, les sentiments personnels et les codes » (cité dans Mathieu et Mercier, 1991 : 362).

FRONTIÈRES DU CHAMP D'OBSERVATION

Précisons tout d'abord notre champ d'observation de façon à pouvoir davantage en dégager la portée. Parler d'« alternatives », en particulier au

Québec, c'est faire référence à tout un champ de pratiques sociales qui se sont développées dans le sillon du renouvellement des interventions en santé mentale (St-Amand et Clavette, 1991 ; Chaume, 1988 ; Rhéaume et Sévigny, 1987). Il est certain que notre point de départ doit beaucoup aux analyses qui ont été développées dans ce cadre. Voici en effet les contours que nous avons dessinés au début de notre recherche pour définir les groupes susceptibles d'avoir élaboré des approches alternatives auprès des familles pauvres :

- participation des familles usagères aux prises de décision au sein des organismes ;
- remise en cause des interventions institutionnelles et conventionnelles ;
- centrage de l'organisme sur l'action sociale plutôt que sur le « thérapeutique » en particulier axé sur le langage ;
- approche fondée sur un diagnostic social des difficultés des familles plutôt que sur un diagnostic individuel et donc grande importance accordée à la défense des droits des familles ;
- respect des traditions et de l'histoire collective des familles et des communautés auxquelles elles appartiennent.

À cette définition « positive », nous avons aussi donné quelques limites.

- Notre objectif n'est pas de comprendre les dynamiques existant au sein de réseaux informels regroupant les membres d'une même parenté, des alliances de familles ou de voisinage. Bien que nous soyons conscients de l'importance des réseaux informels d'échange et de support (Fortin, 1987), nous avons axé notre enquête sur des organismes communautaires, formellement enregistrés comme sociétés à but non lucratif. En fait, nous pensons que les organismes les plus engagés dans la recherche et la pratique d'une intervention alternative se retrouvent au lieu de passage du formel à l'informel et que leurs stratégies de survie dépendent souvent de l'équilibre qu'ils peuvent maintenir (souvent de façon inconfortable) entre la « structure » et le « vivant » (pour parodier une expression bien connue), entre la reconstitution de milieux de vie et la planification sociale de réponses à donner aux difficultés rencontrées par les familles pauvres.
- De la même façon, nous ne prenons pas en compte les programmes qui existent dans des institutions reconnues comme un ministère ou

une université. Cela ne veut pas dire qu'il n'y existe pas de volonté d'innover. Nous pensons cependant qu'en raison de l'importance du contexte dans lequel se développent les alternatives, nous serions conduits à une analyse contextuelle trop large, hors de portée d'une enquête de deux ans portant déjà sur l'ensemble du Canada.

Notre enquête porte donc sur des organismes et des groupes d'entraide du réseau communautaire, nés d'une initiative populaire souvent déclenchée par un incident dramatique comme la mort d'un enfant ou une prise de conscience collective d'une difficulté locale. Les organismes dont nous parlons sont des organismes répondant aux besoins d'une collectivité constituée autour d'un centre géographique ou d'une communauté d'intérêt. Plusieurs remarques supplémentaires s'imposent dès lors :

- Nous avons postulé que ce sont ces organismes communautaires qui étaient porteurs d'un changement de paradigme dans l'intervention auprès des familles pauvres dans la mesure où la flexibilité de leurs structures, leur caractère mouvant et le fait qu'elles naissent du milieu leur donnent une capacité de changement importante.
- Au Québec seulement, il existe des centaines d'organismes qui pourraient correspondre aux contours que nous venons de dessiner et qui répondent à des besoins locaux dans les domaines du logement, de l'alimentation, du chômage, etc. Par contre, lorsque l'on cherche des organismes qui se centrerait sur la famille en tant que telle, nous réduisons considérablement le champ d'investigation.
- La place réservée aux organismes communautaires est différente selon la province où ils se trouvent. Comme ces organismes sont aussi engagés dans le milieu qu'ils desservent, le contexte local, régional et provincial dans lequel ils se développent est très important. Plutôt que de parler de l'alternative nous préférons donc parler des alternatives, qui se développent et remettent en question les interventions existant dans leur milieu. Nous ne chercherons pas, ici, à rendre compte de cette complexité des contextes mais plutôt à dégager certaines caractéristiques communes observées lors de notre enquête.
- En dernier lieu, l'accès aux ressources joue sur deux plans selon que la famille se retrouve en contact avec un service ou un organisme de façon volontaire ou involontaire. En effet, les enjeux ne seront pas les mêmes si la famille se voit imposer l'accès à certaines ressources ou si elle décide de son plein gré d'y avoir accès. Pour le

moment, nous nous attacherons à comprendre la dynamique d'intervention seulement dans les organismes auxquels les familles pauvres font appel volontairement³.

Nous n'avons donc pas l'ambition de l'exhaustivité. Pour le moment nous avons identifié environ 180 organismes qui nous semblent correspondre aux paramètres que nous nous étions fixés⁴ : desservir les familles, desservir un milieu pauvre, se distinguer d'autres organismes par l'originalité d'une au moins de leur façon d'intervenir. C'est dans ce cadre que nous avons relevé les trois thématiques principales déjà évoquées : l'accès aux ressources par les familles pauvres, la définition des besoins des familles pauvres et la composition des familles pauvres, trois thématiques qui nous permettent d'explorer certains enjeux et la façon dont peuvent s'articuler les alternatives autour des familles.

L'ACCÈS AUX RESSOURCES ET LA MULTIPLICATION DES « PROBLÈMES »

A. Pitrou, dans *Solidarités familiales* (1992), décrit bien les barrières qui se dressent devant une famille pauvre qui veut accéder à des ressources dispensées par les services sociaux en France : bureaucratisation des ressources qui décourage les familles et empêche l'accès à l'information, inadaptation des heures d'ouverture calquées sur l'ouverture des heures de bureau, nécessité d'une planification et d'une gestion de son temps et de son budget, souvent impossibles dans un contexte de pauvreté.

-
3. Depuis une trentaine d'années, en parallèle au développement de politiques sociales universelles du revenu visant à résoudre ou atténuer les problèmes de pauvreté, la stratégie misant sur le placement des enfants des familles en difficulté a été d'une ampleur considérable. Les communautés les plus touchées ont sans doute été les Premières Nations du Canada qui parlent du *sixty's grab* (Johnston, 1983) pour décrire ce phénomène. On serait aveugle de ne pas constater qu'il existe encore actuellement. Par exemple, bien que la communauté urbaine autochtone de Winnipeg ne représente qu'environ un dixième de la population de la ville, 50 % des enfants placés viennent de familles autochtones dont on connaît le fort taux d'extrême pauvreté.

La peur de perdre la garde des enfants et d'être jugées inaptes à les élever, les stratégies adoptées afin de pouvoir mériter à nouveau la garde des enfants déjà appréhendés par les sociétés d'aide à l'enfance et les services de la protection de la jeunesse traversent les entrevues que nous avons faites avec les mères utilisant les ressources des organismes que nous avons visités. Cette problématique sera abordée ultérieurement dans une étude séparée.

4. Pour une description plus complète de la méthodologie de recherche, voir Kérisit et St-Amand : « Alternatives aux interventions institutionnelles auprès des familles pauvres : certains enjeux », présentation faite au Sixième congrès de la politique sociale, Saint-Jean de Terre-Neuve, juin 1993.

Mais c'est surtout la méfiance vis-à-vis des services sociaux qui forme la toile de fond des rapports entre familles pauvres et services sociaux. Cette méfiance constatée des familles⁵, en particulier celles qui vivent dans des contextes d'extrême pauvreté⁶, a donné naissance à un ensemble de vocables, en particulier dans la littérature nord-américaine de langue anglaise des années 1950 et 1960 : « Families who don't want help » (Overton, 1959), « hard-to-reach families » (Tinker 1959), « disengaged families » (Tomlinson and Peters, 1981) pour n'en donner que quelques exemples. Cette méfiance des familles pauvres vis-à-vis des services est évidemment à lier au rôle que ces services ont joué et jouent toujours dans la surveillance des familles dont parle Donzelot (1977) dans *La police des familles*. Il est bien sûr important de noter que les mesures d'intervention par les services sociaux ne sont pas toujours explicitement liées à la problématique de la pauvreté en tant que telle. En général, les familles visées par de telles mesures sont décrites comme « négligentes ». Elles sont aussi « désorganisées », ou « dysfonctionnelles », autres termes utilisés pour les nommer. La prévalence de la violence dans les relations de couple et dans la relation parent-enfant, l'alcoolisme et d'autres formes de « dépendance » sont aussi notés pour qu'il y ait lieu que l'enfant soit l'objet d'une intervention directe.

L'expression sans doute la plus souvent utilisée pour nommer ces familles pauvres qui connaissent des difficultés d'ordre psycho-social est sans doute *famille à problèmes multiples* ou « multi-problem family » en anglais (Kaplan, 1986). Nous voudrions nous arrêter quelques instants sur cette expression car elle permet de déboucher sur l'analyse de certains liens entre représentations sociales et approches d'intervention. Sous son apparence descriptive, le terme renferme l'une des caractéristiques principales des types d'intervention sociale professionnelle : la compartimentation des expertises.

Dans son évocation des difficultés rencontrées par les familles pauvres pour recevoir les bénéfices de services sociaux en apparence développés pour elles, Pitrou cite le phénomène de « l'hyper-spécialisation » des services qui est « un processus que ne peuvent comprendre que ceux qui en sont les agents directs ou indirects » (Pitrou, 1992 : 150). Dans les

-
5. Cette méfiance est l'un des leitmotiv des entrevues avec les familles utilisant les ressources des organismes que nous avons visités.
 6. Bien que la distinction entre pauvreté et grande pauvreté soit une réalité difficile à documenter, l'augmentation spectaculaire des organismes de dépannage qui visent à soulager la faim dans les grands centres urbains depuis une dizaine d'années semble indiquer la prégnance croissante des phénomènes de très grande pauvreté (Deniger et Provost, 1992 : 248-249).

nombreux ouvrages nord-américains portant sur les familles à problèmes multiples (Wood et Geismar, 1989 ; Schlesinger, 1970), deux tendances analytiques émergent : ou bien on envisage la famille « à problèmes multiples » sous l'angle du nombre de problèmes qu'elle apporte sur la table du prestataire de service (« dysfonction » des rôles et des tâches, emploi, logement, dettes, santé, délinquance, isolement, etc.) ; les problèmes seront alors dénombrés et une intervention intensive par un grand nombre de services professionnels sera réclamée pour pouvoir aider ces familles (thérapie familiale, spécialistes de santé mentale, agences de premiers recours pour soulager la détresse alimentaire, l'hébergement, etc.) ; ou bien on la définit comme celle qui est en contact avec de nombreuses agences dans la communauté (Selig, 1976 ; Svanhuit, 1963 ; Meyer, 1963). Une telle analyse rejoint la description de Pitrou dans la mesure où elle met l'accent sur l'hyper-spécialisation des services qui constituent comme un labyrinthe dans lequel la famille doit se diriger, dans la mesure où elle désire avoir accès aux ressources d'aide.

Envisager les difficultés réelles de ces familles sous l'angle de leurs problèmes signifie en quelque sorte multiplier les services ou les programmes (en général géographiquement dispersés) qui correspondent à chaque partie du puzzle et qui tentent une réforme ciblée du comportement des membres de la famille grâce à des apprentissages et des remodelages sur des comportements jugés appropriés. Le corollaire d'une telle représentation sociale des familles en difficulté, c'est la stratégie visant à la coordination des services, que cette coordination naisse de la volonté de mieux desservir les familles en établissant un seul « point de service » ou de contrôler l'enveloppe budgétaire nécessaire au développement de services multiples.

Or, qu'avons-nous constaté lors de notre enquête sur les ressources alternatives qui justement desservent les *familles à problèmes multiples* ? Pour cela il nous faut revenir sur la définition de l'emprise citée au début de notre exposé ou celle que Whitmore et Kerans (1988 : 51) nous proposent :

Empowerment is defined as an interactive process through which people experience personal and social change, enabling them to take action to achieve influence over the organizations and institutions which affect their lives and the communities in which they live.

En évitant ou plutôt en refusant d'envisager la famille sous l'angle de ses problèmes, mais en la considérant plutôt comme une ressource et comme étant capable de générer à travers son engagement dans un projet collectif les solutions à ses difficultés, les ressources alternatives privilégient des approches qui font des familles des entités composées d'individus également en rapport avec les forces et les institutions sociales

qui les entourent. L'intervention n'est donc pas axée exclusivement sur l'apprentissage d'habiletés parentales mais sur l'ensemble des facultés qui peuvent être développées à travers une conscientisation sociale. Ou, comme nous le disait une intervenante : « Nous n'offrons pas de "services" ici. On offre un soutien, de l'information, on s'engage dans la défense des droits des familles, on organise et on mobilise⁷. »

C'est pourquoi les ressources alternatives cadrent mal dans les programmes institutionnels et ont beaucoup de difficulté à faire reconnaître leur travail, pourtant essentiel, auprès d'instances gouvernementales obéissant à une logique programmatique⁸. Ce qui frappe, en effet, c'est l'extrême fluidité des activités accomplies sous un même toit. Prenons l'exemple d'un organisme visité : pendant qu'un groupe de mères de famille discute de ce qu'il faudrait faire pour s'assurer de la coopération de la municipalité dans l'amélioration de la sécurité du quartier, d'autres sont là pour faire la cuisine ensemble pendant que les enfants jouent dans la pièce à côté. La conversation passe du groupe « cuisine » au groupe « sécurité ». Question intervention, on pourrait dire qu'il s'agit là de deux programmes différents : une cuisine collective et un projet d'action sociale. Les choses se compliquent quand on sait que, parallèlement, la ressource survit financièrement grâce à la mise en place, beaucoup plus formelle, celle-là, d'un programme de préparation à l'emploi. Autre observation : il est très difficile de distinguer qui fait partie du personnel et qui n'en fait pas partie. D'ailleurs les frontières sont encore plus floues dans la mesure où il est devenu possible, grâce au programme de préparation à l'emploi, de rémunérer (de façon minimum) les mères qui sont engagées dans l'activité sur la sécurité du quartier.

Dans une telle approche, les mères de famille ne sont donc pas comprises sous l'angle de leurs « problèmes » (alimentation, sécurité, garderie, emploi et formation), mais comme faisant partie d'une communauté dont les préoccupations et les enjeux sont collectifs et non personnalisés.

L'autre phénomène observable qui, à notre avis, caractérise une approche alternative, c'est la volonté de ne pas démarquer la ressource du milieu de vie des participantes. La halte-garderie se trouvera là où vivent les gens et occupera un coin de stationnement dans le quartier le plus pauvre de la ville. Bien sûr des affiches colorées animent les murs de la garderie, mais nous sommes très loin de ces garderies fonctionnellement

7. Nous traduisons.

8. Notons que l'un de ces programmes *Y'a personne de parfait* est largement utilisé dans beaucoup de ces organismes. Mais il est utilisé en conjonction avec de nombreuses autres activités.

meublées propres aux classes moyennes. Les parents (mères) se retrouvent dans les lieux de rencontre adjacents qui prennent une grande place dans l'espace social et physique des ressources alternatives. On se retrouve autour d'un café à discuter de tout et de rien. D'où l'importance du *drop-in*, du centre de jour pour adultes et enfants, qui est à la fois milieu de vie et lieu où l'on **nomme** ses besoins et où l'on trouve, peut-être, des moyens pour y faire face. Une intervenante résume cette approche :

Ce qu'on essaye de faire, c'est d'aider les gens à se trouver des amis... Autour d'un café, les gens apprennent à se connaître au bout d'un certain temps. Au bout de six mois ou un an, tu arrives à connaître quelqu'un et c'est là que tu peux te laisser aller.

Ce qu'on a tendance à faire dans les « services », c'est dire : « Ah ! Tu as des besoins, c'est bien, OK, viens nous voir, assieds-toi et dis-les nous. » Les gens ne font pas ça dans des situations normales ! Les gens « normaux » ne le font pas en tout cas et je ne pense pas que ce soit sain [d'avoir à le faire]. La plupart des gens sont assez renfermés et ne partagent pas leurs problèmes comme ça... C'est normal. C'est être « thérapeuté » qui n'est pas normal⁹.

Cette méfiance des ressources alternatives vis-à-vis des « programmes » a des conséquences sur leur survie. La volonté de ne pas voir les familles par le bout de la lorgnette « problème » les engage dans une course d'activités qui peut parfois dépasser leur capacité de s'organiser car elles essaient de reproduire des conditions **naturelles** d'échange mettant en jeu l'ensemble des habiletés et des qualités de la personne utilisatrice du service et l'ensemble des activités de production et de reproduction qui étaient **traditionnellement** et **idéalement**¹⁰ assurées au sein d'une famille (de la préparation des repas à la socialisation des enfants en passant par les solidarités de parenté). Ce rôle affectif joué par la ressource se résume également par le jugement rendu par des familles participantes et maintes fois répété par des personnes fréquentant des ressources très différentes les unes des autres : « X, c'est ma famille » ou « Y, c'est une grande famille pour moi ».

Dans les organismes que nous avons visités, une grande attention est donc portée à la distribution de l'espace, dans la mesure du possible évidemment. Ou bien la disposition de l'espace fait l'objet de commentaires soulignant le caractère symbolique de sa distribution et de son emplacement. Le temps de l'intervention, son rythme deviennent aussi l'objet d'une réflexion de la part des intervenantes. Par exemple, la formalité des groupes de support et leur structuration dans le temps, que

9. Nous traduisons.

10. Notre analyse n'a pas encore développé suffisamment ce rapport de la ressource aux représentations sociales d'une famille étendue et aux représentations idéelles de la famille. C'est certainement l'un des terrains que nous voudrions explorer plus tard.

l'on trouve dans certains services du réseau public, seront remises en cause. Comme le dit une intervenante interviewée :

[Les services sociaux] proposent des groupes de soutien très structurés mais, pour la majorité des femmes qui viennent ici, le groupe veut dire ou l'école ou la prison, dont elles n'ont pas nécessairement un bon souvenir, si bien qu'elles s'en méfient¹¹.

Comme ces ressources opèrent avec des budgets très limités, se pose généralement la question de la priorité à donner à certaines activités par rapport aux autres. Cet exercice de gestion des priorités provoque des tensions que nous voulons explorer à présent pour à nouveau articuler le lien entre représentations sociales de la famille pauvre et mode d'intervention.

NOMMER SON BESOIN

Établir des priorités, c'est hiérarchiser les réponses à apporter à une expérience qui n'est pas sécable, qui se vit comme un tout indissociable : l'absence de logement adéquat pour Nicole est aussi vécue dans la peur, quelquefois après un épisode traumatisant de violence et souvent dans l'appréhension de perdre la garde des enfants. Bon nombre d'organismes communautaires vont donc se spécialiser, système oblige, dans le règlement de tel ou tel problème : le logement, l'alimentation, l'emploi, etc. Certains, pourtant, et ce sont ceux-là qui nous intéressent ici, tout en vivant cette tension, refusent ou tentent de contourner cette segmentation de leur approche. À notre avis, ils nous invitent à définir autrement les besoins des familles en déplaçant la question de la définition « objective » des besoins à la question du comment ils sont définis (par qui et pour quoi).

Une expression un peu désuète désignait autrefois les principaux destinataires des services de charité ou des services sociaux d'État : « famille dans le besoin ». Rappelons aussi que le premier cours de service social donné aux États-Unis s'intitulait « The Treatment of Needy Families in Their Own Homes » au New York Charity Organization Society Summer School of Applied Philanthropy (qui devait devenir plus tard l'École supérieure de travail social de l'Université Columbia) (Wood and Geismar, 1989 : 49). La figure moderne la plus connue des « familles dans le besoin » est la *famille à risque*. Notons ici aussi que la pauvreté n'est pas évoquée directement, comme dans la *famille à problèmes multiples*. Cela n'empêche qu'elle est sans doute la figure la plus connue de la « conception institutionnelle de la pauvreté » (Lesemann, 1992 : 14).

11. Nous traduisons.

Michèle Clément et Hector Ouellet (1992) nous proposent une analyse critique de la notion de *risque* appliquée aux problématiques psycho-sociales. Selon ces auteurs, le modèle étiologique classique du risque, basé sur l'établissement d'une probabilité statistique de la relation de cause à effet entre un phénomène possiblement pathogène et une maladie, une fois appliqué à des problèmes sociaux est « grandement criticable ». « Lorsqu'il s'agit de problèmes sociaux, on ne peut opérationnaliser les facteurs de risque séparément ni les ramener sur un plan de causalité linéaire et unidimensionnelle [...] les facteurs étant interactifs par définition » (Clément et Ouellet, 1992 : 123)¹². La question qui se pose alors est de savoir ce qu'il y a sous le non-dit de l'expression : à risque de quoi ? Et pourquoi ?

Dans un article analysant « la réorientation des CLSC à travers la notion de risque », Marie Drolet (1990 : 55) inscrit la prégnance de la notion de risque dans la tentative de l'État de cibler des « clientèles » prioritaires en visant « la limitation du champ étatique gratuit et universel ainsi que la récupération par des intérêts privés des clientèles soustraites ». Les gestionnaires ou technocrates du social essaient de « fonder cette sélection sur des indicateurs de vulnérabilité non équivoques, sur une connaissance approfondie du territoire qui localise précisément et cible uniquement les groupes à risques élevés » (Drolet, 1990 : 56).

Ces deux analyses, bien que différentes dans leur propos, nous mettent sur la piste de ce qui constitue le nœud d'une approche institutionnelle de la pauvreté dans les familles : la nécessité de délimiter l'intervention en fonction d'une science du besoin élaborée à partir d'indicateurs sociographiques – revenus, faible scolarité, etc. – capables de délimiter des segments sociaux que l'on peut cibler à l'aide de stratégies ou programmes appropriés (d'où la floraison d'évaluations des besoins et d'experts dans le domaine).

Les conséquences d'une telle vision gestionnaire de la pauvreté sont importantes car elles fixent les représentations sociales des familles pauvres dans un présent qui ne tient compte ni de l'hétérogénéité des situations ni de leur caractère souvent provisoire et relatif. De plus – mais ce n'est pas la seule perspective sur la pauvreté qui le fait –, cette vision contribue à la stigmatisation de groupes en établissant des corrélations entre besoins matériels et comportements néfastes ou déviants (dépendance, violence, etc.), même si l'expression à *risque* semble introduire une incertitude quant à ces corrélations.

12. Le meilleur exemple de « facteur de risque » est le tabagisme en ce qui concerne le cancer du poumon. Par contre, il est impossible, empiriquement et statistiquement, de démontrer un lien linéaire de cause à effet entre, par exemple, le statut socio-économique et l'abus des enfants.

L'une des constantes dans les entrevues que nous avons réalisées jusqu'à ce jour auprès des ressources communautaires engagées dans la recherche de nouvelles formes d'intervention est justement cette lutte contre la stigmatisation de la pauvreté. Les mots qui reviennent ici sont « dignité » et « respect », qui affirment la volonté des familles d'être reconnues comme sujets agissant sur leur environnement.

La hiérarchie des besoins définie par Maslow (1954), et qui fut si influente dans le développement des services sociaux au Canada, présuppose que « la prestation professionnelle de services destinés à combler des besoins matériels devrait être prioritaire par rapport à des formes plus démocratiques de prestation, même si ces dernières répondent à des besoins plus nobles d'actualisation de soi¹³ » (Whitmore et Kerans, 1988 : 52).

D'une certaine façon, la prestation de services ne remet généralement pas en question l'objectivité d'une définition des besoins reposant sur une expertise qui peut être d'ailleurs l'objet de débats. Les derniers développements du débat sur les seuils de pauvreté en sont un exemple. Alors que certains, dont Sarlo (1992), du Fraser Institute, voient les politiques d'assistance sociale comme devant répondre seulement à la satisfaction de besoins physiologiques élémentaires et définissent donc la pauvreté en fonction de la non-satisfaction de ces besoins de survie (vision purement utilitariste du besoin), d'autres – et ils semblent constituer quand même encore la majorité – insistent pour dire que les besoins incluent aussi les droits de la personne de se développer individuellement et socialement.

Or, que révèle une première analyse de nos données et comment s'articule-t-elle avec la définition des besoins ? D'une part, de façon très concrète, la plupart des organismes ne demandent pas aux familles de **prouver** qu'elles sont dans le besoin ou qu'elles ont des besoins. Le simple fait de venir leur donne droit aux activités et aux programmes de l'organisme, du moins quand ces programmes ne sont pas directement des programmes d'État. Donc pas de dossier constitué, pas de diagnostic social qui constituerait un profil des familles utilisatrices¹⁴. Ce refus de faire un *means testing* à l'entrée est en général considéré par les intervenantes comme faisant partie de l'effort de déstigmatisation dont nous parlions plus haut.

D'autre part, selon les propos des familles et des intervenantes, ce qui est le plus important, c'est combien la ressource leur a permis de conquérir une estime de soi, en fait une actualisation de soi, de prendre confiance,

13. Nous traduisons.

14. Ceci pose d'ailleurs un défi à notre recherche dans la mesure où la plupart des organismes contactés nous ont dit ne pas vouloir faire de distinction entre les familles, qu'elles soient pauvres ou non.

de donner un sens à leur situation et de développer des habiletés – qui vont de l'expression artistique à une meilleure compréhension de ce qui se passe dans leur relation avec leurs enfants en passant par une énergie renouvelée pour poursuivre des études. Bien que l'organisme soit avant tout centré sur une problématique spécifique (hébergement par exemple), ce sont les activités environnantes et la capacité de s'organiser qui provoquent cette « différence ».

Tous les organismes n'utilisent pas, évidemment, les mêmes stratégies et c'est cette individualité dans l'approche, souvent constatée et revendiquée par les groupes communautaires, qui frappe à juste titre. Il nous semble cependant qu'il existe deux fils conducteurs.

- D'une part, l'organisme est organisé de telle façon que les besoins des familles ne sont pas déterminés par les intervenantes. C'est autour de la table de la cuisine que se définissent les besoins, qu'ils sont **nommés**. Ce processus de définition des besoins est souvent accompagné de la revendication en vue de la satisfaction de besoins très concrets (absence d'emploi par exemple) et du développement de stratégies qui mènent à se débrouiller pour les satisfaire (petites coopératives de travail). D'où le développement d'une conscientisation qui peut prendre du temps à se centrer mais qui mène à des stratégies porteuses d'autonomie et à l'engagement dans son milieu de vie. De la volonté de bien-être, on passe à la volonté de *mieux-être*, et cette recherche conduit le parent à devenir *sujet autonome* et à développer le sens de son action et l'estime de soi liés au sentiment (réel) d'avancer.
- D'autre part (et cela ne contredit pas ce qui précède), l'organisme peut être organisé de façon à donner un sens, une signification à la situation dans laquelle les familles se retrouvent, en prenant en considération les fondements historiques, socio-politiques et culturels de l'oppression dans laquelle elles vivent. Plus délibérément politique dans son approche, l'intervention est alors profondément ancrée dans la dimension socio-culturelle des participants. Nous pensons plus particulièrement ici aux organismes autochtones qui, partant de là où sont les familles et en se basant sur une revendication de leur spécificité¹⁵, tentent actuellement de développer un

15. « The first principle on which such a model [of aboriginal social work practice] must be based is the need for full appreciation of the distinctiveness of an Aboriginal world view and traditions, including their historical development involving a symbiotic relationship to the earth and a belief in the delicate balance among all living things » (Morrisette *et al.*, 1993 : 93).

type d'intervention extrêmement original, fondé sur une philosophie cohérente de la décolonisation et sur la reconstruction d'une vision du monde basée sur la « Roue médicinale ».

En mettant l'accent sur la prise en charge et l'emprise, les ressources que nous appelons alternatives se centrent non plus sur la satisfaction des besoins mais sur les processus par lesquels ces besoins sont nommés. Dans cette mesure, ils opèrent dans le cadre de ce que Nancy Fraser¹⁶ appelle « la politique de l'interprétation des besoins¹⁷ » (Fraser, 1989 : 146). Cette perspective sur les besoins entraîne donc tout un engagement des familles dans la façon de prendre les décisions dans l'organisme et dans la famille.

La reformulation de la question des besoins incite aussi à redéfinir le rôle ou plutôt les rôles des intervenantes – permanentes de ces organismes dans plusieurs directions.

- D'un côté, ce qui est demandé, ce n'est plus une connaissance d'expert, mais une expérience du processus dans lequel s'engagent les familles – entraînant la méfiance vis-à-vis de l'intervention professionnelle et technocratique qui nomme les besoins pour ceux qui en ont.
- D'un autre côté, ce qui est demandé, ce n'est plus seulement que les intervenantes soient sensibles aux dimensions culturelles et socio-politiques de la vie des familles démunies, mais qu'elles en soient partie prenante afin de proposer des solutions qui soient culturellement appropriées. D'où une grande attention portée au développement de politiques anti racistes et au recrutement d'intervenants représentatifs des communautés desservies par l'organisme.

FAMILLES-RESSOURCES OU FEMMES-RESSOURCES ?

Le troisième point que nous voulons aborder dans cette analyse préliminaire des liens entre représentations sociales visant les familles pauvres et approches d'intervention concerne le regard que l'on pose sur la composition des familles et ses rapports avec la pauvreté. De nombreuses

16. Nancy Fraser, dans sa description de la position des femmes dans le système d'assistance sociale publique, met en avant l'idée que les mesures d'assistance sociale destinées aux femmes sont fondées sur une approche patriarcale des besoins. L'enjeu des politiques sociales pour les femmes porte donc, non seulement sur les structures patriarcales de l'État, mais aussi sur les fondements idéologiques définissant les besoins des femmes.

17. Nous traduisons.

études actuelles (Conseil National du Bien-être social, 1990 ; Ross et Shilington, 1989 ; Langlois, 1990 ; Conseil économique du Canada, 1992) documentent la pauvreté des familles dans une perspective macro-sociale. Or, quelles en sont les grandes tendances ?

Selon une étude du ministère de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle (1990) sur le rapport revenu-seuil de pauvreté, ce sont les *familles monoparentales* qui ont le ratio revenu-seuil le plus bas. « En effet ces familles vivent en moyenne avec un revenu qui se situe à 64 % du seuil de pauvreté » (Deniger et Provost, 1992 : 248). Cette pauvreté varie de façon spectaculaire selon l'âge et le sexe du chef de famille. « [...] pour l'ensemble du Canada en 1988, 94,8 % des familles monoparentales dont la mère avait moins de 25 ans étaient pauvres, comparativement à 42,4 % pour celles dirigées par une femme de 45 à 54 ans » (Zouali et Rousseau, 1992 : 280). De plus, ces familles monoparentales sont restées pauvres pendant plus longtemps. Cette réalité, tout le monde la connaît et elle s'est vérifiée empiriquement lors de notre enquête, puisque la grande majorité des personnes utilisatrices de ressources étaient des mères jeunes « sans alliance ». Les programmes développés actuellement visent en priorité ce type de familles désigné génériquement sous le terme de familles monoparentales.

Comme l'ont fait remarquer les études de N. Lefaucheur, l'expression *famille monoparentale* a une histoire. Pour elle, le terme de monoparentalité ne serait pas né de l'augmentation relativement récente du nombre de situations de monoparentalité, mais plutôt du regard que l'on porte sur ces situations (Lefaucheur, 1991). Selon l'auteure, l'expression est née du rapprochement que l'on peut faire entre diverses catégories sociales qui connaissaient autrefois des difficultés distinctes (veuves, divorcées, « mères célibataires ») et de la volonté de déstigmatiser ce type de familles « en reconnaissant aux parents élevant seuls leurs enfants un statut de famille, non plus anormale ou déviante, mais particulière » (Le Gall et Martin, 1987 : 47).

Renée Dandurand et Lise Saint-Jean (1988) voient aussi dans la fortune de cette expression autre chose que la simple reconnaissance de l'accroissement du phénomène de monoparentalité dans les années 1970 au Québec. Elles s'interrogent sur l'utilisation de ce terme pour désigner « une réalité aussi constamment changeante et aussi hétéroclite » que « des ménages altérés par le décès, l'absence ou l'abandon d'un conjoint, ou encore par une rupture volontaire d'union, que celle-ci soit légale ou consensuelle ; [ce terme] comprend des unités placées sous la responsabilité des mères autant que des pères, dont les enfants sont jeunes et à charge ou déjà adultes, comme c'est le cas des ménages dirigés par les

veuves » (Dandurand et Saint Jean, 1988 : 15). Ne pas prendre en considération à la fois le parcours biographique qui a mené aux situations de monoparentalité, le sexe et l'âge du responsable de la famille conduit à nier des rapports sociaux bien spécifiques, en particulier la discrimination envers les femmes, et surtout les femmes jeunes. C'est pourquoi, pour parler de la majorité (8 sur 10) des parents seuls élevant des enfants après une rupture d'union, Dandurand et Saint-Jean préfèrent parler de « mères sans alliance », en donnant au genre de la responsable de la famille toute sa dimension sociale.

Cette fortune de l'expression *familles monoparentales* est intéressante dans l'analyse des approches alternatives dans la mesure où il nous semble que, justement, les solutions de rechange se centrent sur les expériences spécifiques d'oppression des femmes. L'une des composantes de cette oppression que nous avons retrouvée dans pratiquement tous les organismes visités est le degré de violence qui s'exerce sur les mères de famille dans leur vie quotidienne. Il n'est pas dans notre intention de discuter ici des rapports entre la violence (en particulier la violence sexuelle) contre les femmes et la pauvreté. L'impact de cette violence, dans la définition et la réponse aux besoins des femmes, est décrit de façon très claire par une intervenante interviewée.

Je crois que le traumatisme causé par l'abus sexuel empêche les femmes d'assimiler l'information. Ainsi, lorsqu'elles s'adressent au Bien-être social ou aux bureaucrates, leur anxiété est tellement grande qu'elles ne comprennent pas très bien les informations qui leurs sont données¹⁸.

Beaucoup d'organismes adoptent une approche féministe développée dans le domaine de la violence ou du moins en retiennent des éléments significatifs. D'ailleurs, il faut noter l'importance des femmes dans le développement et le maintien de ces ressources communautaires qui sont en train de développer des approches alternatives. Souvent elles ont connu la même pauvreté et les mêmes difficultés que les mères de famille qui utilisent la ressource. Et ce sont elles qui créent, tissent des réseaux, interviennent et ne comptent pas leur investissement, qu'elles se déclarent explicitement féministes ou non. Cela ne veut pas dire qu'il y ait exclusion des familles selon le sexe du parent qui utilise la ressource, mais plutôt que le processus de définition des besoins et les activités développées prennent en considération l'oppression des femmes, qui s'exprime en particulier dans la violence quotidienne vécue par les mères de famille que nous avons rencontrées. Nommer n'est pas neutre. Aussi faudrait-il peut-être utiliser le terme femmes-ressources et non familles-ressources.

18. Nous traduisons.

CONCLUSION PRÉLIMINAIRE

« Les bons programmes sont complexes, multidimensionnels et évoluent en fonction des besoins qui surgissent », affirme Clarke (1991) dans le rapport présidant au lancement de la Campagne 2000 de lutte contre la pauvreté chez les enfants. Nos premières analyses nous portent à penser qu'en effet, en se faisant complexe, multidimensionnelle et flexible, l'intervention auprès des familles démunies propose une façon de faire « ailleurs et autrement ».

Nous avons, dans les analyses précédentes, relevé en fait plusieurs articulations qui démarquent les approches alternatives de ce que nous appelons approche « institutionnelle » et approche « professionnelle ». Nous les résumons dans le tableau 1 présenté à la page suivante.

Nous n'en sommes qu'au début d'une recherche qui nous conduira à affiner notre analyse du changement de paradigme que nous observons dans le domaine de l'intervention auprès des familles démunies. Nous sommes loin d'avoir couvert tout le champ d'investigation, en particulier pour ce qui est des rapports entre les approches de conscientisation, les approches féministes et les approches que nous appelons alternatives. La filiation des solutions alternatives est en effet importante pour comprendre les changements qui sont en train de s'opérer.

Ce qui distingue avant tout les approches « alternatives » des approches institutionnelles ou professionnelles auprès des familles pauvres, c'est, nous semble-t-il, le fait que ces familles, qui éprouvent des difficultés de tous ordres, ne sont plus considérées comme des « problèmes » ; ce ne sont plus « ces gens-là » qui vivraient dans un monde à part, à qui il s'agit d'apporter aide et assistance et qui sont « symboles d'un échec social » (Lesemann, 1992 : 12). Ce sont plutôt des « familles-ressources » dont les combats quotidiens s'insèrent dans une dynamique sociale de redéfinition de ce qu'est le « bien-être », au sens générique du terme, en s'appropriant et en créant des espaces de vie profondément marqués par leur ancrage dans les contextes de genre, de race et de culture dans lesquels elles se sont développées.

TABLEAU 1

	Approche « institutionnelle »	Approche « professionnelle »	Approches « alternatives »
<i>Représentation sociale des familles pauvres</i>	Famille à risque	Famille à problèmes multiples – Famille monoparentale	« Familles-ressources ». Pas de mot spécifique pour désigner les familles, qui sont perçues comme très diverses dans leur composition et dans leur fonction.
<i>Définition des besoins</i>	Socio-démographie des groupes cibles à partir d'une « science » des besoins.	Individuel, souvent défini comme méconnaissance et/ou refus de modèles comportementaux appropriés.	Définition des besoins vue comme un processus conscientisant et non comme « donnée ». Rapports de sexe et de race inégaux (dominance masculine/société blanche) qui traverse l'ensemble du social.
<i>Conception de l'intervention</i>	Programmes répondant à des groupes cibles.	Thérapeutique basée sur un « savoir », la modification des comportements et l'apprentissage d'habiletés parentales en vue de l'adaptation.	Informalité et approche holistique. Importance des déterminants ethniques, culturels et de genre dans le processus d'emprise.
<i>Relation intervenant – usager</i>	Approche multiprofessionnelle. Référence aux politiques de l'agence ou à la loi.	« Client », « cas » mais aussi relation vécue sur le mode interpersonnel et intersubjectif.	Identification entre intervenant et usager. Relation informelle et égalitaire.
<i>Décision d'autorité</i>	Bureaucratie	Relation d'expert à non-expert	Informelle/participative qui se place sur un continuum d'expériences similaires.

BIBLIOGRAPHIE

- BOUCHARD, Camil (1991), *Un Québec fou de ses enfants*, Groupe de travail pour les jeunes, Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux.
- CONSEIL ÉCONOMIQUE DU CANADA (1992), *Les nouveaux visages de la pauvreté. La sécurité du revenu des familles canadiennes*, Ottawa, Conseil économique du Canada.
- CARNIOL, B. (1987), *Case Critical. Challenging Social Work in Canada*, Toronto, Between the Lines.
- CHAUME, C. (1988), *Les pratiques alternatives en santé mentale au Québec : un portrait de notre différence*, Montréal, Regroupement des ressources alternatives en santé mentale au Québec.
- CLARKE, M. (1991), *Combattons la pauvreté. Programmes sociaux et de santé pour les enfants et les jeunes défavorisés du Canada*, Ottawa, Children. Enfants. Jeunesse. Youth. Campagne 2000.
- CLÉMENT, M. et H. OUELLET (1992), « Problématiques psychosociales et notion de « risque » : une perspective critique », *Nouvelles Pratiques Sociales*, 5 (1), pp. 113-127.
- CONSEIL NATIONAL DU BIEN-ÊTRE SOCIAL (1992), *Profil de la pauvreté, 1980 à 1990*, Ottawa, Conseil national du bien-être social.
- DANDURAND, R. et L. SAINT-JEAN (1988), *Des mères sans alliance. Monoparentalité et désunion conjugale*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- DENIGER, M.-A. et M. PROVOST (1992), « Fondements d'une politique familiale orientée vers la lutte contre la pauvreté », dans PRONOVOST, Gilles (sous la direction de), *Comprendre la famille*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, pp. 243-265.
- DONZELOT, J. (1977), *La police des familles*, Paris, Éditions de Minuit.
- DOUCET, L. et L. FAVREAU (sous la direction de) (1991), *Théorie et pratiques en organisation communautaire*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- DROLET, M. (1990), « La réaliser sans la nommer ? La réorientation des CLSC à travers la notion de risque », *Canadian Review of Social Policy/Revue canadienne de politique sociale*, 25, pp. 48-57.
- FORTIN, A. (1987), *Histoires de familles et de réseaux*, Montréal, Éditions Saint-Martin.

- FRASER, N. (1989), *Unruly Practices. Power, Discourse and Gender in Contemporary Social Theory*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- GODBOUT, Jacques T., en coll. avec Alain CAILLÉ (1992), *L'esprit du don*, Paris, La Découverte/Montréal, Boréal 345 pages.
- JOHNSON, L. C. (sous la direction de) (1991), *Children, Families and Public Policy in the 90s*, Toronto, Thompson Educational Publishing.
- JOHNSTON, P. (1983), *Native Children and the Child Welfare System*, Ottawa, Canadian Council on Social Development.
- KAPLAN, L. (1986), *Working with Multiproblem Families*, D.C. Heath and Company/Lexington, Massachusetts/Toronto, Lexington Books.
- KENDRICK, M. (1990), *Nobody's Children. The Foster Care Crisis in Canada*, Toronto, MacMillan of Canada.
- KITCHEN, B. (1991), *Unequal Futures : the Legacy of Child Poverty in Canada*, Toronto, The Child Poverty Action Group & The Social Planning Council of Metropolitan Toronto.
- LANGLOIS, R. (1990), *S'appauvrir dans un pays riche*, Montréal, Éditions Saint-Martin.
- LE GALL, D. et C. MARTIN (1987), *Les familles monoparentales. Évolution et traitement social*, Paris, Les Éditions ESF.
- LEFAUCHEUR, N. (1985), « Les familles dites monoparentales », dans DE SINGLY, F. (sous la direction de), *La famille, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, pp. 67-74.
- LESEMANN, F. (1992), « La pauvreté : aspects sociaux », dans DUMONT, Fernand (sous la direction de), *Traité de pathologie sociale*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 1-26.
- MASLOW, A. H. (1954), *Motivation and Personality*, New York, Harper and Row.
- MATHIEU, R. et C. MERCIER (1991), « L'organisation communautaire avec les assistés sociaux et sans-emploi, locataires, consommateurs », dans DOUCET, L. et L. FAVREAU (sous la direction de), *Théorie et pratiques en organisation communautaire*, Presses de l'Université du Québec, pp. 351-376.
- MEYER, C. (1963), « Individualizing the Multiproblem Family », *Social Casework*, 44 (5), pp. 267-272.
- MINISTÈRE DE LA MAIN-D'ŒUVRE, DE LA SÉCURITÉ DU REVENU ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (1990), *La pauvreté au Québec. Situation récente et évolution de 1973 à 1986*, Québec, Les Publications du Québec.

- MORRISSETTE, V., B. MCKENZIE et L. MORRISSETTE (1993), « Towards an Aboriginal Model of Social Work Practice. Cultural Knowledge and Traditional Practices », *Canadian Social Work Review*, 10 (1), pp. 91-108.
- VERTON, A. (1959), « Serving Families Who Don't Want Help », *American Journal of Orthopsychiatry*, 29 (1), pp. 165-171.
- PITROU, A. (1992), *Les solidarités familiales. Vivre sans famille ?* (2^e édition), Toulouse, Éditions Privat.
- PRONOVOST, Gilles (sous la direction de) (1992), *Comprendre la famille. Actes du 1^{er} symposium québécois de recherche sur la famille*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- RHÉAUME, J. et R. SÉVIGNY (1987), « Les enjeux sociaux de la pratique dite alternative », *Revue canadienne de santé mentale communautaire*, 6 (2), pp. 133-147.
- ROSS, D. P. et R. SHILLINGTON (1989), *Données de base sur la pauvreté au Canada*, Ottawa, Conseil canadien de développement social.
- SARLO, C. (1992), *Poverty in Canada*, Vancouver, Fraser Institute.
- SCHLESINGER, B. (1970), *The Multiproblem Family. A Review and Annotated Bibliography*, Toronto, University of Toronto Press.
- SELIG, A. L. (1976), « The Myth of The Multi-Problem Family », *American Journal of Orthopsychiatry*, 46 (3), pp. 526-532.
- ST-AMAND, N. et H. CLAVETTE (1991), *Entraide et débrouillardise sociale. Au-delà de la psychiatrie*, Ottawa - Montréal, Conseil canadien de développement social.
- SVANHUIT, J. (1963), « Multi-Problem Family or Multi-Agency Problem ? » *Social Worker*, 31 (4), pp. 14-16.
- TINKER, K. H. (1959), « Casework With Hard-To-Reach Families », *American Journal of Orthopsychiatry*, 29 (1), pp. 165-171.
- TOMLINSON, R. et P. PETERS (1981), « An Alternative to Placing Children : Intensive and Extensive Therapy with Disengaged Families », *ChildWelfare*, 60 (2), pp. 95-103.
- WHITMORE, E. et P. KERANS (1988), « Participation, Empowerment and Welfare », *Canadian Review of Social Policy/Revue canadienne de politique sociale*, 22, pp. 51-58.
- WOOD, K. et L. GEISMAR (1989), *Families at Risk*, New York, Human Sciences Press.

ZOUALI, S. et C. ROUSSEAU (1992), « Les problèmes d'intégration au marché du travail des familles monoparentales au Québec », dans PRONOVOST, Gilles (sous la direction de), *Comprendre la famille*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, pp. 275-307.